

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA **COMMUNE DE BIRIEUX**
SEANCE DU VENDREDI 13 JUIN 2025

Délibération N° 20250021

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 6
Votants : 6

L'an deux mil vingt-cinq et le Vendredi 13 juin à 20h37, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme MOREL, Mme GEORGES, Mme GIBRAT, M. PELLOUX-PRAYER

Excusé : M. DULONG, M. GUETTY

Absent : M. THEVENARD, M. CALATAYUD

Secrétaire de séance : M. PELLOUX-PRAYER

Objet : Décision modificative n°1 chapitre 204 virement de crédit

Nous avons provisionné 49 812€ sur le chapitre 20 Immobilisations incorporelles. La facture du SIEA concernant la modernisation de l'éclairage public de la commune doit être imputer sur le compte 204182 dont les crédits ne sont pas fongibles avec le chapitre 20. Il s'agit d'un cas particulier. C'est pourquoi, nous devons réaliser un virement de crédit du compte 203 (qui appartient au chapitre 20) vers le compte/chapitre 204.

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Frais d'études, de recherche et de développement 20	203	H.O.	-13 000,00			
Bâtiments et installations - Organisme 204	204182	H.O.	13 000,00			
Investissement						

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce virement de compte à compte pour mandatement de la facture du SIEA.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.

Le maire,
Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BIRIEUX
SEANCE DU VENDREDI 13 JUIN 2025

Délibération N° 20250022

Nombre de Conseillers : 10

En exercice : 10

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mil vingt-cinq et le Vendredi 13 juin à 20h37, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme MOREL, Mme GEORGES, Mme GIBRAT, M. PELLOUX-PRAYER

Excusé : M. DULONG, M. GUETTY

Absent : M. THEVENARD, M. CALATAYUD

Secrétaire de séance : M. PELLOUX-PRAYER

Objet : Subventions aux associations 2025

Nous avons reçu de nombreuses demandes de subventions qui sont soumises à l'examen du conseil. Le conseil municipal, après examen des demandes, décide d'accorder les subventions suivantes au compte 6574 :

- ADMR de villars : 100€
- ADAPEI : 100€
- APE Collège Léon Comas : 170€
- JSP : 40€
- Comité d'animation de Birieux : 250€

Suite au vote du BP de la commune, il est confirmé le versement de la subvention au CCAS : 657362 : 3000€.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.

Le maire,
Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNE DE BIRIEUX
SEANCE DU VENDREDI 13 JUIN 2025**

Délibération N° 20250023

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 6
Votants : 6

L'an deux mil vingt-cinq et le Vendredi 13 juin à 20h37, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme MOREL, Mme GEORGES, Mme GIBRAT, M. PELLOUX-PRAYER

Excusé : M. DULONG, M. GUETTY

Absent : M. THEVENARD, M. CALATAYUD

Secrétaire de séance : M. PELLOUX-PRAYER

Objet : Devis bâtiments – Toitures bâtiments communaux et salle de bain de la nouvelle Cure

Monsieur le maire a demandé à la société GUILLEMIN et à l'entreprise CHARRION un état des toitures de l'ensemble des bâtiments communaux :

	GUILLEMIN	CHARRION
Auberge	3 931,64€TTC	2 420€TTC
Ancienne Cure	2 556,31€TTC	990€TTC
Nouvelle Cure	5 056,30€TTC	1 842,50€TTC
Mairie	11 580,67€TTC	21 087,30€TTC
TOTAL	23 124,92€TTC	26 339,80€TTC

Monsieur le maire demande aux élus soit de prioriser les devis soit de voter l'ensemble des travaux. Après délibération, le conseil valide les devis de la société GUILLEMIN pour la réfection/entretien/démoussage des toitures de l'ensemble des bâtiments communaux pour un montant total de 23 124,92€TTC.

Monsieur le maire présente également le devis reçu de la société ROCHE afin de remplacer les éléments défectueux de la salle de bain de Mr et Mme CHRISTOLHOMME. Il explique qu'un meuble d'1m20 sera installé en lieu et place du plan de travail. Une douche sera installée à la place de la baignoire. Le devis est d'un montant total de 5 291€TTC. Après délibération, le conseil décide de valider ce devis.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.

Le maire,
Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA **COMMUNE DE BIRIEUX**
SEANCE DU VENDREDI 13 JUIN 2025

Délibération N° 20250024

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 6
Votants : 6

L'an deux mil vingt-cinq et le Vendredi 13 juin à 20h37, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme MOREL, Mme GEORGES, Mme GIBRAT, M. PELLOUX-PRAYER

Excusé : M. DULONG, M. GUETTY

Absent : M. THEVENARD, M. CALATAYUD

Secrétaire de séance : M. PELLOUX-PRAYER

Objet : Dispositif de cession à titre gratuit barnum Région

Monsieur le maire présente le courrier reçu en avril dernier de la Région et qui propose aux petites communes de mettre à leur disposition gratuitement un barnum afin de soutenir le tissu associatif.

L'assemblée souhaite solliciter le dispositif de cession à titre gratuit de barnums et donne tout pouvoir au Maire, Cyril BAILLET, pour signer tous documents relatifs à cette opération. La quantité étant très limitée, nous espérons que notre demande soit satisfaite.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.

Le maire,
Cyril BAILLET



DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

COMMUNE DE BIRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA **COMMUNE DE BIRIEUX**
SEANCE DU VENDREDI 13 JUIN 2025

Délibération N° 20250025

Nombre de Conseillers : 10
En exercice : 10
Présents : 6
Votants : 6

L'an deux mil vingt-cinq et le Vendredi 13 juin à 20h37, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril BAILLET, Maire.

Présents : M. BAILLET, M. BARNONCEL, Mme MOREL, Mme GEORGES, Mme GIBRAT, M. PELLOUX-PRAYER

Excusé : M. DULONG, M. GUETTY

Absent : M. THEVENARD, M. CALATAYUD

Secrétaire de séance : M. PELLOUX-PRAYER

Objet : CIRCET convention de servitudes Fibre Optique

Nous avons reçu une demande de convention de servitude de la société CIRCET pour la construction du réseau public de Fibre Optique parcelle cadastrale C26 et C204 Route de Montluel/route de Montellier.

Cette demande aurait dû être signée le 02/03/2021, elle est rétroactive.

L'assemblée valide cette convention.

La délibération est adoptée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.

Le maire,
Cyril BAILLET

